

PRESENTATION

**ATELIER SUR
"GESTION DES RESERVOIRS
ET PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET
DE SANTE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL"**

NOVOTEL / DAKAR

DU 27-30 NOVEMBRE 1995

DDC 53.3-1



**LE PLAN DE GESTION INTEGREE (PQGI)
DU PARC NATIONAL DES OISEAUX
DU DJOUDJ (PNOD)**

UICN DAKAR

LE PLAN DE GESTION INTEGREE (PQGI) DU PARC NATIONAL DES OISEAUX DU DJOUDJ (PNOD)

I PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN

Le Sénégal dispose d'une zone côtière qui s'étend sur plus de 1000 km et d'un réseau significatif de zones humides dont plusieurs sont d'importance internationale. Nombre de ces zones humides sont protégées. Il s'agit des parcs nationaux des oiseaux du Djoudj (PNOD), de la langue de Barbarie, du delta du Saloum, de la Madeleine, et de Basse Casamance; et des réserves de faune de Kalissaye, Popenguine, et Gueumbeul. Malgré tout, ces espaces humides font l'objet de diverses pressions se traduisant par une dégradation rapide de leurs écosystèmes. C'est dans ce contexte que le Programme Zones Humides de l'IUCN apporte son appui à la Direction des Parcs nationaux (DPN) du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) du Sénégal pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion du parc du Djoudj.

Ainsi, le Plan Quinquennal de Gestion Intégrée (PQGI) du Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD) est une première et constitue un modèle du nouveau paradigme de cogestion des aires protégées et de leur périphérie par l'intégration dès le début du processus de son élaboration, de l'ensemble des acteurs concernés et notamment les populations locales.

La complexité des conditions et enjeux du Parc National des Oiseaux du Djoudj a nécessité un long processus pour l'élaboration de son plan de gestion. L'historique socio-culturelle de la zone du parc, le contexte de création du parc lui-même, la dynamique de développement enclenchée par les aménagements hydro-agricoles de la région du fleuve Sénégal et l'impact environnemental de ces aménagements constituent les principaux éléments de l'écotone.

Très vite, il est apparu aux chercheurs et planificateurs que le parc fait l'objet de plusieurs types d'intérêts parfois divergents qu'il fallait concilier. La Gestion de ce type de conflits d'intérêts ne peut se faire qu'à travers un processus de planification participative qui est un effort patient d'interaction entre les différents partenaires intéressés.

La communauté internationale a une considération spéciale pour l'avifaune paléarctique dont le PNOD constitue un refuge important. Quant aux pouvoirs publics sénégalais, même s'ils admettent que le parc est un élément stratégique dans la politique de conservation du Sénégal, il y a le fait que le parc se situe dans un environnement où les deux préoccupations essentielles sont la production de riz pour contribuer à la sécurité alimentaire du pays et la rentabilisation des barrages. Les populations riveraines, quant à elles, n'appréhendent pas toujours la notion de conservation et sont plutôt préoccupées par la satisfaction des besoins quotidiens qui les poussent à considérer le parc (à l'origine faisant partie de leur terroir) comme un endroit recélant des ressources potentiellement utilisables pour sécuriser leurs revenus et satisfaire leurs besoins. Et enfin, pour les institutions de recherche, le Djoudj et son environnement écologique et socio-économique, est un paradis de recherche.

Pour servir de base commune à toutes les parties intéressées, le plan a donc été préparé dans un esprit d'équipe interdisciplinaire et de collaboration institutionnelle en impliquant de nombreux partenaires de l'administration sénégalaise, de la communauté scientifique, et des populations locales. Afin d'optimiser la participation de ces dernières dans la définition des axes du plan de gestion et son élaboration, la Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives (MARP) ou "Participatory Rural Appraisal (PRA)" a été utilisée.

Pour conduire l'étude MARP, un choix raisonné de villages riverains du parc a été effectué selon des critères précis, à savoir les facteurs socio-démographiques, culturels et économiques. Sur la base du diagnostic participatif, les populations de ces communautés ont identifié un ensemble de contraintes, de potentialités et d'hypothèses de solutions. Une première analyse de faisabilité basée sur l'appréciation exclusive des populations a été effectuée. Cette analyse préliminaire a permis de procéder à un classement des idées d'action en fonction du degré de priorité d'une part, et de leur faisabilité technique, socio-économique, et écologique d'autre part. Ensuite, les résultats de cette analyse préliminaire ont été restitués et validés au niveau du bureau du conseil rural, instance locale de prise de décision des populations.

Sur la base du diagnostic effectué avec les populations locales et les hypothèses de solution identifiées, une équipe pluridisciplinaire comprenant un hydrologue, ornithologue, géographe/pastoraliste, vétérinaire-économiste, et un socio-économiste a été mise sur pied pour mener les études de factibilité et définir des objectifs de gestion, des activités, un budget, et un plan d'exécution. L'équipe pluridisciplinaire a procédé à un approfondissement de l'analyse technique, scientifique et institutionnelle des contraintes et hypothèses de solution définies par l'étude MARP. Cette approche interdisciplinaire a particulièrement servi le caractère intégré du plan de gestion du Djoudj.

Sur le plan institutionnel, un comité scientifique et un comité d'orientation ont été mis en place pour mieux opérationnaliser l'apport de la communauté scientifique et des décideurs dans la préparation du plan et son exécution. Le premier, composé de personnes ressources venant de la plupart des institutions de recherche du pays, est chargé d'assurer l'acceptabilité scientifique et technique des recherches et des investissements à réaliser à l'intérieur et dans la périphérie du parc. Le second, composé des autorités politiques au niveau national, régional et local, est l'instance de prise de décision. Il a la responsabilité d'approuver toutes les propositions relatives aux investissements à entreprendre à l'intérieur et dans la zone périphérique sur la base des recommandations du comité scientifique.

Ainsi, avant la rédaction du premier draft du plan de gestion, les travaux de l'équipe pluridisciplinaire ont été examinés par le comité scientifique qui, après les amendements nécessaires, l'a soumis au comité d'orientation pour adoption. Ce dernier, élargi aux partenaires internationaux s'est réuni au Djoudj le 24 janvier 1995 pour approuver le plan dans et prendre les engagements nécessaires pour sa mise en oeuvre.

En conclusion, le processus de rédaction du plan a fait l'objet d'échanges permanents avec l'équipe d'experts et les partenaires à tous les niveaux, (local, régional et national) tout au long des différentes étapes de la démarche, à savoir le diagnostic, l'analyse, et la prise de décisions. Ce partage de l'information et du pouvoir de décision a abouti à un véritable consensus sur le but du plan, et de ces objectifs pour une utilisation durable des ressources du parc et de sa périphérie.

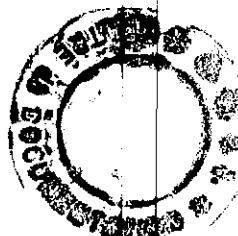
II CONTEXTE ECOGEOGRAPHIQUE DU DJOUDJ

Le Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD) est entièrement situé dans l'écosystème deltaïque du fleuve Sénégal qui lui permet d'être l'un des tous premiers refuges, après le Sahara, pour les oiseaux d'eau paléarctiques migrateurs et afrotropicaux (voir carte 1 et 2 pages suivantes). Constitué de lacs, marigots, gués et bancs de sable, le PNOD couvre depuis 1975, une superficie de 16.000 hectares. A sa création en 1971, sa superficie était de 12.000 hectares. Depuis 1977, le PNOD est inclus parmi les zones humides d'importance internationale selon la Convention de Ramsar. Son caractère exceptionnel lui a aussi valu d'être considéré comme un sanctuaire ornithologique capital et, depuis 1981, un site du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

Avant les endiguements, le système d'inondation du bassin du Djoudj résultait essentiellement de mouvements horizontaux des eaux. Pendant l'exondation par contre, il y avait toujours d'importants mouvements des eaux dans le sens horizontal, mais deux composantes verticales s'y ajoutaient, à savoir l'infiltration et l'évaporation.

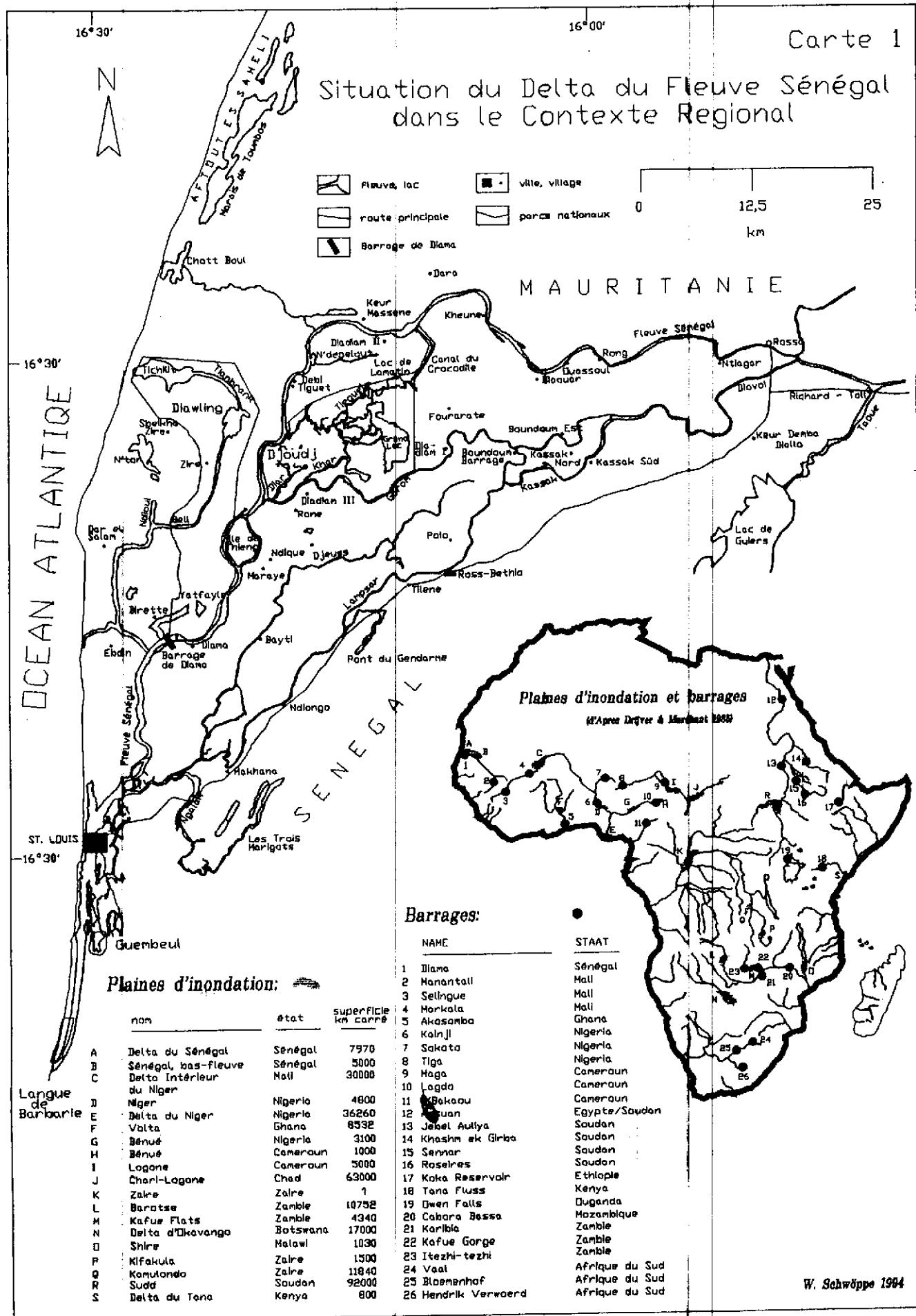
Le système de plaine inondée est essentiellement un système dans lequel la plupart des éléments nutritifs sont stockés dans la biomasse des organismes qui ne vivent pas pendant plus d'une année. Par conséquent, la plupart de ces éléments sont libérés dans l'environnement au cours de l'année qui suit le stockage, mais à condition qu'il y ait de l'humidité. La décomposition est interrompue pendant la saison sèche car les micro-organismes ne peuvent pas survivre, et une biomasse morte va s'accumuler. L'inondation déclenche un processus de décomposition massive, suivie d'une période de production (végétale, faune, micro-organismes, poissons) et de reproduction, et finalement ceci jusqu'à la prochaine inondation.

L'avifaune s'ajuste à ce processus cyclique. Les espèces afrotropicales se reproduisent en suivant le cycle. Par exemple, les hérons, les petits cormorans et les anhingas qui se nourrissent de petits poissons commencent en août. Les grands cormorans qui consomment des poissons de taille moyenne commencent en octobre-novembre, et les pélicans consommateurs de gros poissons à partir de novembre. Toutefois, l'arrivée des paléarctiques migrateurs coïncide avec la période de baisse des eaux et l'abondance de nourriture (micro-organismes, macro-organismes, faune, végétation).



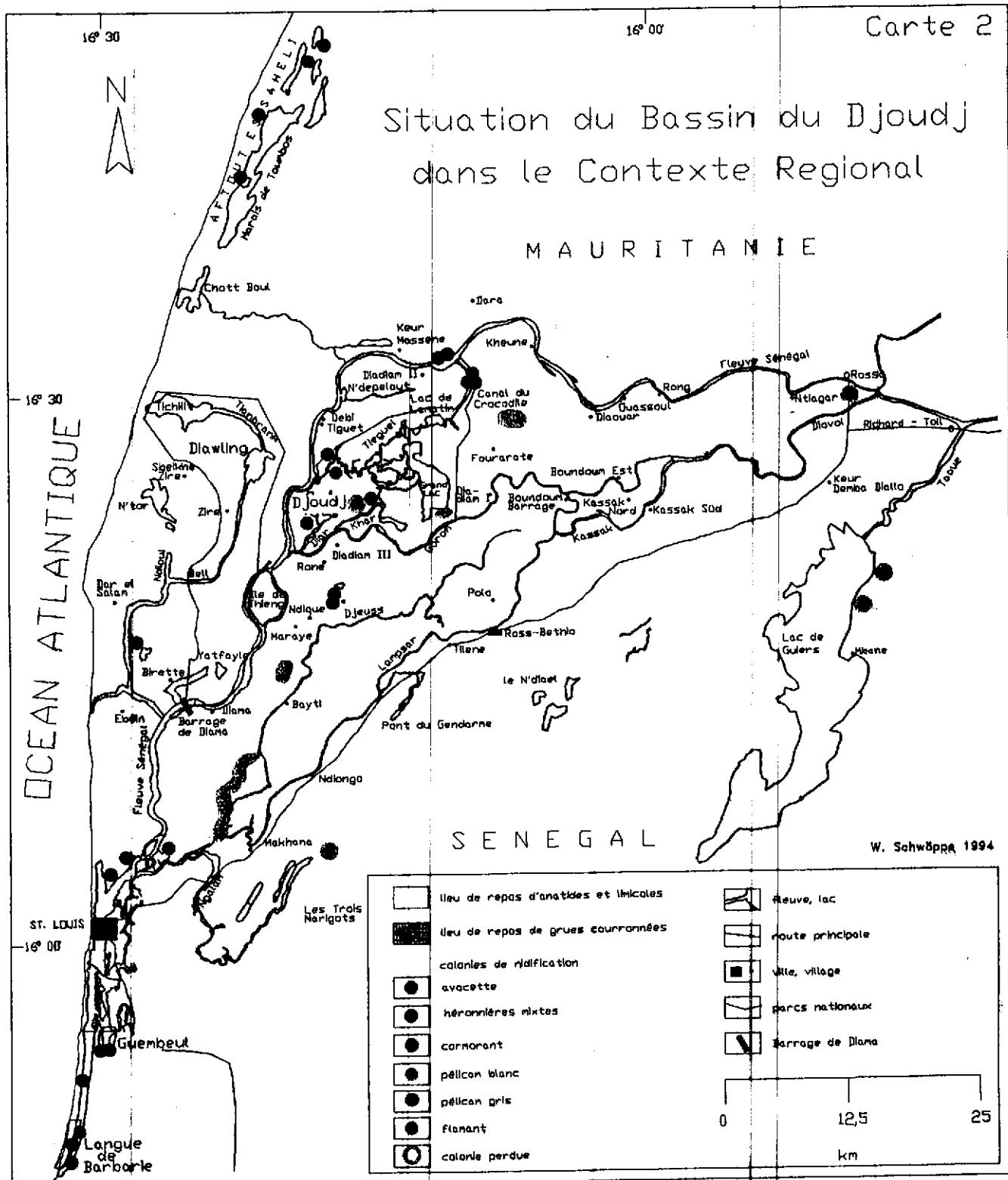
Carte 1

Situation du Delta du Fleuve Sénégal dans le Contexte Régional



Carte 2

Situation du Bassin du Djoudj dans le Contexte Régional



III PROBLEMATIQUES

Placé au cœur de la région naturelle du delta¹ du fleuve Sénégal, le PNOD est localisé dans la zone du Moyen Delta. Cette zone est directement influencée, en fonction de ses spécificités, par les dynamiques écologiques et socio-économiques qui s'observent aussi dans le Haut et le Bas Delta. La situation qui prévaut, aujourd'hui, dans le delta du fleuve Sénégal dont le PNOD est une composante, est ainsi le résultat d'une évolution historique complexe qui a profondément perturbé et modifié les systèmes de production traditionnels.

Les systèmes de production traditionnels dans le Delta

L'élevage traditionnel, la pêche artisanale et la cueillette étaient les piliers des activités traditionnelles. La proximité du fleuve et la présence de marigots et de cuvettes permettaient d'exploiter les ressources halieutiques et les graines de nénuphars. Les inondations et exondations saisonnières des terres du Delta par les débordements et le retrait des eaux du fleuve entraînaient l'existence d'abondants pâturages de décrue où se pratiquaient différentes variantes d'élevage traditionnel de bovins et de petits ruminants.

Les pratiques d'élevage les plus communes étaient celles du système peul transhumant fonctionnant suivant des pulsions saisonnières dans le sens vallée-farł ou *waalo-diéri*. L'élevage maure, également transhumant, suivait un même rythme mais en sens inverse. Il était, en outre, caractérisé par la présence de camelins. Dans les villages wolof, l'élevage était surtout une spéculation d'appoint. Les activités dominantes étaient la pêche et les cultures de décrue sur les berges du fleuve et les cultures pluviales sur les hautes terres.

Ces systèmes de production traditionnels sont restés longtemps dans un équilibre relatif dépendant des crues du fleuve et, dans une moindre mesure, de la pluviométrie. Le Moyen Delta était pour l'essentiel une zone marginale enclavée, et n'avait pas été sous l'influence directe des tentatives de développement agricole entreprises dans le Haut Delta, autour de Richard-Toll, par les autorités coloniales françaises. La faible densité humaine de la zone en atteste avec seulement deux villages anciens (Débi et Tiguet) et des campements peuls et maures qui n'étaient fixes qu'en saison sèche chaude. A présent, ces systèmes de production traditionnels ont subi de profondes mutations.

Les facteurs de changement

A partir de 1964, plusieurs facteurs de changement vont se succéder ou s'imbriquer les uns los autres, dans toute la région du Delta, pour créer les dynamiques écologiques et socio-économiques qui déterminent la situation actuelle et le futur du PNOD. Ces facteurs de changement sont des paramètres essentiels qui doivent être pris en compte pour une compréhension des tensions et conflits autour du Parc, des défis de sa survie et des appétits qu'il suscite.

¹ Le Delta géographique s'étend sur les deux rives droite (Mauritanie) et gauche (Sénégal) du Fleuve. Pour ce travail axé sur le PNOD, il n'est fait référence qu'à la partie sénégalaise du Delta et plus spécifiquement au Moyen Delta où se situe le PNOD.

Depuis la fermeture du barrage de Diama en 1986 (sans étude d'impact sur les valeurs du parc), le PNOD est devenu une entité écologique du Moyen Delta du Fleuve Sénégal qui vit une situation de transition et d'instabilité rendant sa gestion extrêmement complexe et difficile. L'artificialisation du régime du Fleuve Sénégal et la domination des facteurs abiotiques d'eaux douces constituent les éléments clés qui créent et entretiennent les phénomènes observés dans le Parc (voir Figure 1, page suivante).

Ces facteurs sont déterminants et responsables au premier chef de la nouvelle matrice écologique qui se développe dans le Parc; car ils ont contribué à la création d'un environnement naturel irréversible qui, directement et, à terme, fera du PNOD un écosystème deltaïque fondamentalement nouveau. La dynamique naturelle du PNOD est également influencée par les facteurs induits par la nature des systèmes de production pratiqués par les populations riveraines et par l'environnement socio-économique de l'après-barrage et découlant de l'ajustement structurel.

Ces facteurs de changement engendrent des phénomènes logiques qui ont déjà provoqué la rupture des systèmes traditionnels de production. Ces facteurs sont principalement les aménagements hydrauliques et la péjoration climatique. La création du Parc a, quant à elle, eu un impact singulier dans le cas particulier du Moyen Delta.

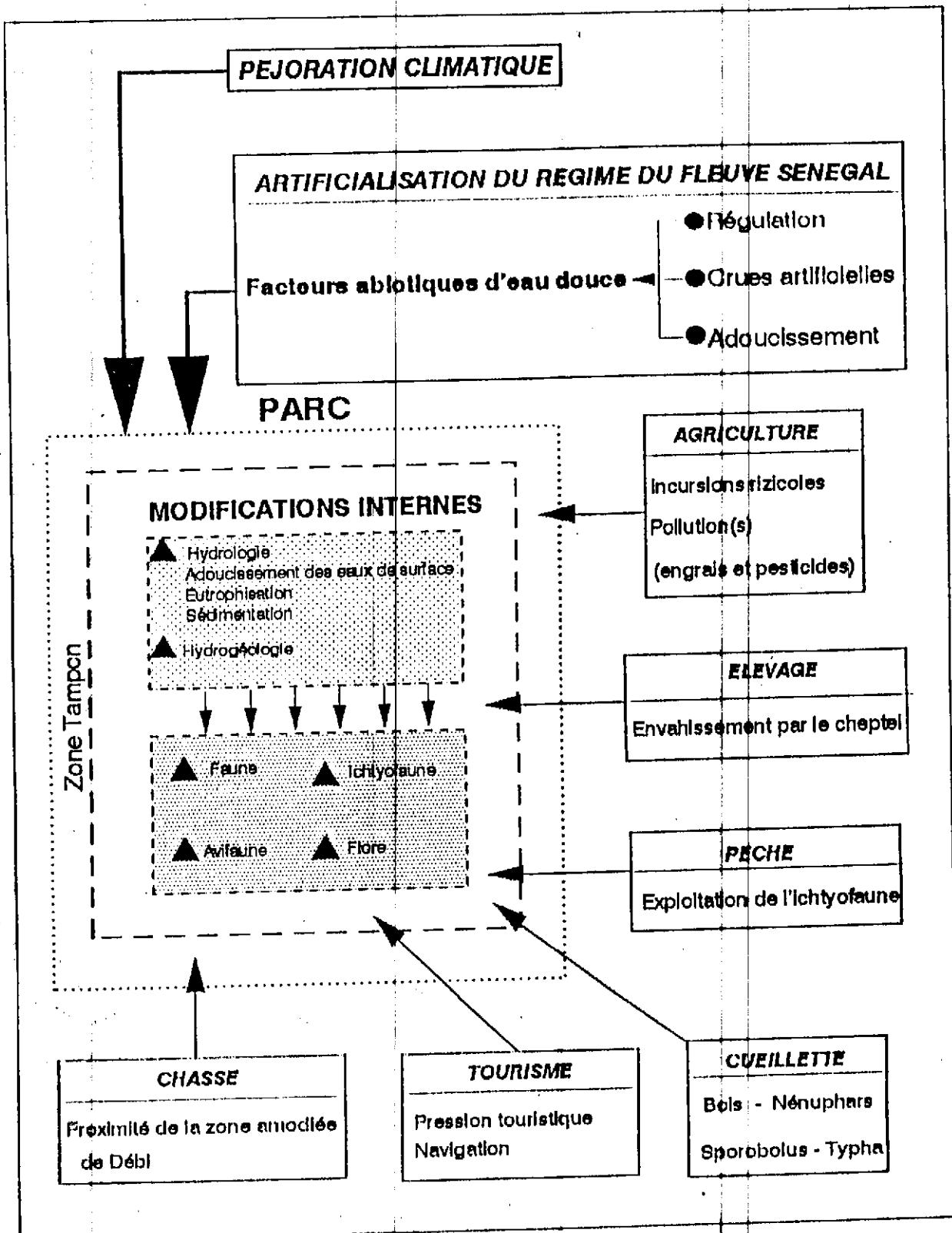


Figure 1. PROBLEMATIQUE CENTRALE DE LA GESTION INTEGREE
DU PARC NATIONAL DES OISEAUX DU DJOUDJ

IV RONDEMENTS STRATÉGIQUES DU PLAN ET SA MISE EN OEUVRE

Le PNOD tel que décrit dans la section 1, polarise plusieurs types d'intérêt sur le plan international (importance du site pour les oiseaux migrateurs) national (autosuffisance alimentaire) et local (problèmes de survie au quotidien des populations). Le PQGI du PNOD s'inscrit donc dans une conjoncture complexe qui rend nécessaire un cadre de cohérence adapté aux exigences d'une conservation réelle de la diversité biologique. Ce cadre de cohérence s'inscrit dans une acceptation dynamique des contraintes qui pèsent sur le PNOD tout en insérant les aspects hydrologiques et hydrauliques contenus dans le Plan Directeur de Développement de la Rive Gauche (PDRG) de la Vallée du fleuve Sénégal.

Pour la conception et la réalisation de projets de développement dans le Delta, le PDRG constitue le cadre de référence unique auquel les décideurs politiques ont souscrit. Il convient d'en rappeler les lignes directrices afin de montrer que le PQGI s'inscrit bien dans ce cadre.

Les grandes lignes directrices du PDRG sont des options qui s'articulent autour des trois types de choix suivants:

Une logique de développement, qui résulte d'un compromis optimisé entre:

- une dimension sociale, avec la mobilisation des ressources en eau pour la culture irriguée, afin de parvenir à l'auto-suffisance alimentaire des populations;
- une dimension environnementale, avec la mobilisation des ressources en eau pour garantir la crue artificielle, en vue de la restauration et de la sauvegarde de l'environnement; et,
- une dimension économique, avec la production hydro-électrique, la navigation et la riziculture, en vue de la rentabilisation des ouvrages de l'OMVS et des capitaux investis.

Une stratégie de développement qui repose sur trois orientations :

- l'accroissement, la diversification et l'intensification de la production vivrière, articulées à la consolidation des cultures industrielles ;
- la promotion d'un développement intégré visant la sauvegarde de l'environnement, où l'élevage, indissociable des activités agricoles, sera rationalisé et son intégration à l'agriculture encouragée; où la foresterie et l'environnement bénéficieront d'actions d'envergure destinées à leur sauvegarde et leur régénération; où l'intégration du volet pisciculture au sein des projets d'aménagement, sera recommandée et encouragée.
- le désengagement de l'Etat, la responsabilisation des collectivités de base et la promotion du secteur privé.

Un scénario de développement, qui implique une intensification de la production vivrière.